

Ministère  
de l'Agriculture, du Commerce  
et des Travaux publics.

Durée: Quinze ans.  
N° 38731.

Loi du 5 juillet 1844.

EXTRAIT.

Art. 32.

Sera déchu de tous ses droits :  
1<sup>o</sup> Le brevet qui n'aura pas acquitté son aumône avant le commencement de l'échecun des années de la durée de son brevet (1);

2<sup>o</sup> Le brevet qui n'aura pas mis en exploitation sa découverte ou invention en France dans le délai de deux ans, à date du jour de la signature du brevet, ou qui aura cessé de l'exploiter pendant deux années consécutives, à moins que, dans l'un ou dans l'autre cas, il ne justifie des causes de son inaction;

3<sup>o</sup> Le brevet qui aura introduit en France des objets fabriqués en pays étrangers et semblables à ceux qui sont garantis par son brevet.....

Art. 33.

Quiconque, dans des cartes, annexes, prospectus, affiches, marques ou estampilles, prendra la qualité de breveté sans posséder un brevet délivré conformément aux lois, ou après l'expiration d'un brevet antérieur, ou qui, étant breveté, mentionnera sa qualité de breveté ou son brevet sans y ajouter ces mots : sans garantie du Gouvernement, sera puni d'une amende de 50 à 1,000 francs. En cas de récidive, l'amende pourra être portée au double.

3.

# Brevet d'Invention

sous garantie du Gouvernement.

Le Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics,

Vu la loi du 5 juillet 1844;

Vu le procès-verbal dressé le 22 Novembre 1858, à 3 heures, 30 minutes, au Secrétariat général de la Préfecture du département de la Loire — et constatant le dépôt fait par le 2<sup>e</sup>

Perret

d'une demande de brevet d'Invention de quinze années, pour une application de la théorie des logarithmes à la création d'un instrument à calculer, de forme circulaire,  
Dit: Disque à calculer.

Arrête ce qui suit:

Article premier.

Il est délivré au G<sup>e</sup>. Perret (adrien) employé de forges, à Gienney. (Loire)

sans examen préalable, à ses risques et périls, et sans garantie, soit de la réalité, de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de la fidélité ou de l'exactitude de la description, un brevet d'Invention de quinze années, qui ont commencé à courir le 22 Novembre 1858, pour une application de la théorie des logarithmes à la création d'un instrument à calculer, de forme circulaire,  
Dit: Disque à calculer.

Article deuxième.

Le présent arrêté, qui constitue le brevet d'Invention, est délivré au G<sup>e</sup>. Perret pour lui servir de titre.

À cet arrêté demeurera joint un des doubles de la description et du dessin déposé à l'appui de la demande, la conformité entre les pièces descriptives ayant été diulement reconnue.

Paris, le vingt et un décembre mil huit cent cinquante huit.

Pour le Ministre et par délégation:

Le Directeur du Commerce intérieur,

Martin

(1) La durée du Brevet court du jour du dépôt de la demande à la Préfecture, sous les termes de l'article 8 de la loi du 5 juillet 1844.

La loi n'a point réservé à l'Administration le droit d'accorder des délais pour le paiement des aumônes ou pour la mise en activité des découvertes.

Les questions de déclassement sont exclusivement de la compétence des tribunaux civils.

Le Ministre ne peut donc accueillir aucune demande tendant à obtenir des délais pour le paiement de la taxe et la mise en activité des brevets ou à être relégué d'une déchéance encours.

Description D'une Nouvelle application  
De la Théorie Des logarithmes à l'écriture D'un  
Instrument à calculer de forme Circulaire  
que je nomme Disque à Calculer

Cette nouvelle application consiste par,  
l'adoption de la forme circulaire donnée à un  
Instrument, c'est à dire que les logarithmes ou  
tout autre genre de division ou d'échelles y  
sont représentés par des longueurs circulaires  
au lieu de longueurs droites comme dans  
les règles à calculer par exemple.

C'est donc dans cette forme circulaire  
qui consiste le mérite de l'invention qui fait  
~~l'objet de ma demande de brevet~~

Cette disposition circulaire offre l'avantage  
très-grand de pouvoir faire le plus petit volume  
représenter une longueur qui développée  
ne pourrait pas être représentée par une règle  
la circulaire car alors son maniement prendrait  
long et immangeable pour ne pas dire impossible.

En effet, les plus longues règles à calculer ont  
30 cm mais elles ne sont pas portatives ou le  
comprendre, ce sont des règles de cabines, sur  
Disque à calculer au contraire, De 8 cm de dia-  
mètre qui représente une règle de 30 cm et on  
n'a pas plus commode et portatif, un Disque  
fini de 12 cm qui représente une règle de 18 cm  
est encore très portatif et un Disque de cabine  
De 30 à 35 cm équivaut à une règle de 3 mètres

avec un tel Disque on lit un chiffre avec une fois plus d'approximation qu'avec une règle à calculer de 3<sup>es</sup> fm.

Un second avantage c'est qu'avec un Disque dont toutes les échelles sont sur le même plan on a ~~sous le même~~ un œil tout les opérations que la règle à calculer donne en lisant sur l'autre face, du côté revers de la coulisse et en retournant cette coulisse.

Enfin un autre avantage qui compose le Disque à aiguilles par exemple, c'est qu'une aiguille pointant sur des chiffres donnés, on peut abandonner ce chiffre et un œil pour pointer l'autre chiffre avec l'autre aiguille, tandis qu'avec la règle à calculer il faut dans une division par exemple, avoir deux chiffres sous le même œil qui oblige souvent à rebrousser une seconde fois l'un sur l'autre.

#### Description de l'instrument

L'instrument se compose d'un Disque en bois, en métal ou en toute autre matière, de proportions arbitraires. Le Disque est divisé en échelles, commençant par le nombre 1 et l'emploi qui convient fait de l'instrument; celles qui sont le plus généralement adoptées sont les suivantes:

Echelle Des logarithmes.

L

Echelle Des nombres ordinaires N

Echelle Des carrés des nombres C

Echelle Des sinus et cosinus S

Echelle Des tangentes oblongantes T

Ces échelles sont divisées de la même manière que celles des règles à calculer, le nombre des sous divisions dépend naturellement de la grandeur de la machine. Les échelles partent toutes d'un même indicateur ou Rayon A.R.

Elles se lisent de gauche à droite

Le curseur de droite est nommé Deux aiguilles  
P.M.; l'aiguille  $F$  est fixée à l'axe ou pivot  $P$ ;  
l'aiguille  $M$  est mobile autour du pivot.

Les positions sont établies par deux guirlandes  
le bouton  $B$  l'aiguille  $M$  soit entraînée tout comme  
en faisant tourner l'aiguille  $M$  le pivot et partant  
l'aiguille  $F$  ne soit point entraînée.

Le côté des Deux aiguilles donne sur le rayon AR,  
longueurs sont à droite du rayon, une ligne  
droite  $PF$  passant par le point central du pivot,  
est toujours le côté de lecture des opérations.

### III. Sur le bimètre

1<sup>o</sup> Pour une multiplication par ex:  $2 \times 4 = 8$

Ensuite D'après la théorie Du logarithme pour  
multiplier ou diviser il faut ajouter ou retrancher  
j'ai donc à ajouter les Deux longueurs en arceau  
représentant 2 et 4, puis à retrancher quel est le  
nombre qui représente cette nouvelle longueur en arceau  
j'arrive ainsi:

Je laisse l'aiguille  $F$  sur l'indicateur  
AR et j'amène l'aiguille  $M$  sur le chiffre 2 de l'échelle  
des nombres, je tourne le bouton  $B$  qui porte  
l'aiguille  $F$  jusqu'à ce que l'aiguille  $M$  soit au chiffre 4  
j'obtiens le résultat 8 au point où l'aiguille  $M$  est arrêtée

2<sup>o</sup> Pour une division par ex:  $6 : 2 = 3$

Je laisse l'aiguille  $F$  sur l'indicateur j'amène  
l'aiguille  $M$  sur le dividende 6 j'ajoute jusqu'à ce  
que l'aiguille  $F$  soit au chiffre 2, j'amène l'aiguille  $F$  sur l'indicateur 3 j'ajoute  
tourne le bouton pour ramener l'aiguille  $F$  sur  
l'indicateur et j'obtiens le résultat 3 au point où l'aiguille  
 $M$  est arrêtée.

3<sup>o</sup> Pour une proportion par ex:  $2 : 3 = 4 : 6$

Je divise comme il vous par j'amène l'aiguille  
 $F$  sur le nombre 4 et j'obtiens le résultat 6 au point où  
l'aiguille  $M$  est arrêtée.

L'instrument de combination qui il permet de

On remarquera que pour trouver le logarithme ou  
carre' ou racine carree' d'un nombre, pour trouver  
le nombre qui represente un logarithme, on pour  
trouver les sinus, cosinus, tangentes, cotangentes des angles  
ouverte vers le et suffit de poser sur la aiguille  
sur le nombre donné est l'heure cherchée.  
D'autre aiguille au dessus on au dessous du premier

Faudra encore que cet instrument peut  
avoir des échelles d'aiguille des deux cotés du disque.

Je puis faire un Disque à échelle,  
tournant autour d'un anneau ou bagne à échelle.

Sur ce disque on trace le mouvant dans  
un disque à ramme

On peut autre arrangement ou combinaison  
qui est également dans les deux.  
Cette nouvelle application de la théorie des  
logarithmes dont laquelle je demande un brevet  
de Juinex and

firming (Loire) le Vingt deux Novembre  
mil quatre cent cinquante trois

Pierre Ferrey

Le pour être annexé au brevet de quinze ans  
pris le 22 novembre 1858  
par le a<sup>r</sup> 2 R<sup>e</sup> S<sup>e</sup> R<sup>t</sup>

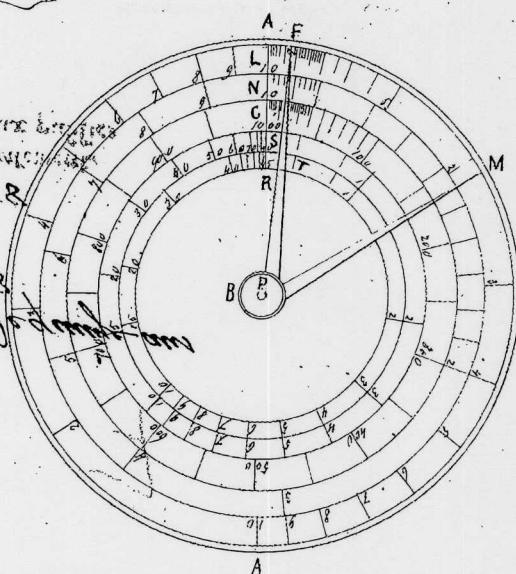
Le 21 22 decembre 1858  
Le Ministre Secrétaire d'Etat au Département  
du Commerce et des Travaux publics  
pour le ministère  
Le Directeur Délégué.

Pierre

Deux cent  
Cent vingt et un  
soixante et une  
soixante et une

6

Pistole à Calculer  
Grande naturelle



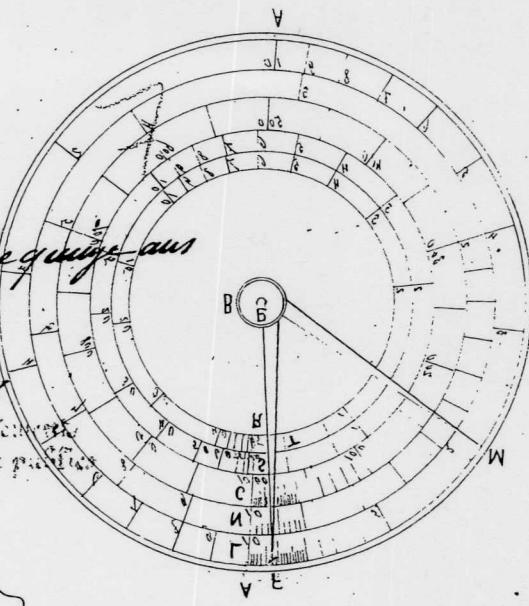
Firmin le 21 Novembre 1858

*Armen. Verrey*

Fig pour l'annexe au Brevet De quinze ans  
 pris le 22 novembre 1858  
 par le M<sup>e</sup> Perret

Paris, le 22 Décembre 1858  
Le Ministre Secrétaire d'Etat au Département  
de l'Agriculture du Commerce et des Travaux publics  
Pour le Ministre  
Le Directeur Délégué.

*Maurin*



*Fig pour l'annexe au Brevet De quinze ans  
 pris le 22 novembre 1858  
 par le M<sup>e</sup> Perret*